

GROUP 17 FUNGICIDE

GROUPE 17 FONGICIDE

# DECREE<sup>®/MD</sup> 50 WDG

## FUNGICIDE/FONGICIDE

50% Water Dispersible Granule for Use as a Spray for Control of *Botrytis* Diseases in Field Tomato Transplants Grown in Greenhouse, Greenhouse Cucumber, Greenhouse Lettuce, Greenhouse Tomatoes, Greenhouse Peppers, Greenhouse Eggplant, Greenhouse Onions for Transplant and Ornamentals. / Granulé dispersable dans l'eau concentré à 50 %, à utiliser sous forme de pulvérisation pour supprimer les pathogènes *Botrytis* dans les semis de tomates de plein champ cultivés en serre, les concombres de serre, la laitue de serre, les tomates de serre, les poivrons de serre, les aubergines de serre, les poivrons de serre, oignons de serre pour la transplantation et les plantes d'ornement.

DO NOT use in residential areas. Residential areas are defined as sites where bystanders, including children, may be potentially exposed during or after spraying. This includes around homes, schools, parks, playgrounds, playing fields, public buildings or any other areas where the general public, including children, could be exposed. / NE PAS utiliser ce produit en milieu résidentiel. On entend par « milieu résidentiel » tout espace où des personnes, y compris des enfants, peuvent être exposées pendant ou après la pulvérisation. Ces espaces sont les zones situées à proximité des habitations, des écoles, des parcs, des terrains de jeu, des édifices publics et tout autre endroit où le public en général, y compris les enfants, pourrait être exposé.

COMMERCIAL - HORTICULTURAL / COMMERCIALE - HORTICOLE

CAUTION / ATTENTION



POISON / POISON

**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN / GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING / LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

ACTIVE INGREDIENT: / PRINCIPE ACTIF: Fenhexamid / Fenhexamide. ....50%  
Warning, contains the allergen sulfites / Attention, contient les sulfites d'allergène

REGISTRATION NO. 26132 / N° D'HOMOLOGATION 26132

PEST CONTROL PRODUCTS ACT / LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

For Product Information: 1-800-438-6071 / Renseignements sur le produit : 1-800-438-6071

FOR CHEMICAL EMERGENCY: spill, leak, fire, exposure, or accident call CHEMTREC 1-800-424-9300. /

POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1 800 424-9300.

**Net Contents: 500 Grams / Contenu Net : 500 Grammes**

FUNGICIDE

UPL AgroSolutions Canada Inc. • 630 Freedom Business Center, Suite 402  
King of Prussia, PA 19406 U.S.A. • 1-800-438-6071



## NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

FIRST AID	
<b>If in eyes</b>	Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15 - 20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
<b>If on skin or clothing</b>	Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15 - 20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
<b>If swallowed</b>	Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
<b>If inhaled</b>	Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.
Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention. FOR CHEMICAL EMERGENCY: spill, leak, fire, exposure, or accident call CHEMTREC 1-800-424-9300.	

## TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically.

## PRECAUTIONS

### KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

**DO NOT** enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours. Avoid contact with skin, eyes and clothing. Wash concentrate from skin or eyes immediately. Do not inhale fumes. Avoid breathing vapors or spray mist. After use wash hands and other exposed skin. When using this product do not eat, drink or smoke. Remove and launder contaminated clothing separately from household laundry before reuse. Avoid spray drift. Apply only to agricultural crops when the potential for drift to areas of human habitation and human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment, and sprayer settings.

For application using handheld airblast/mistblower, wear chemical-resistant coveralls with a chemical-resistant hood over long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks, chemical-resistant footwear and a respirator with a NIOSH-approved organic-vapour-removing cartridge with a pre-filter approved for pesticides OR a NIOSH-approved canister approved for pesticides.

For all other application equipment and during mixing, loading, clean-up, and repair wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes. Gloves are not required during application within a closed cab.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported and you require information regarding Maximum Residue Limits for an importing country, please contact UPL AgroSolutions Canada Inc.

## ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

Toxic to aquatic organisms. Observe buffer zones specified under **DIRECTIONS FOR USE**.

Toxic to small wild mammals.

**STORAGE:** May be stored at ambient temperature. Keep in original container. This product should not be stored under extreme temperatures. To close

package, make sure the package is folded to form an airtight seal and store under dry conditions. Insecticides and fungicides should be segregated from herbicides to prevent the possibility of cross-contamination. To prevent contamination, store this product away from food and feed.

**SPILL HANDLING:** Clean up spill immediately. Place product and any contaminated cleanup materials in a chemical waste container. Wash area with soap and water. Pick up wash liquid with additional absorbent and place in a disposable container.

### FOR 24-HOUR CHEMICAL EMERGENCY ASSISTANCE

Spills, Leak, Fire, Exposure, or Accident Call CHEMTREC 1-800-424-9300.

## DISPOSAL:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on the disposal of the unused, unwanted product contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and provincial regulatory agency in case of a spill and for clean up of spills.

## DIRECTIONS FOR USE GENERAL INFORMATION

DECREE® 50 WDG Fungicide is a cyclohexanecarboxamide protectant fungicide used for the control of Gray mold, *Botrytis cinerea*, on field tomato transplants grown in greenhouse, greenhouse cucumber, greenhouse lettuce, greenhouse tomatoes, greenhouse peppers, greenhouse eggplant, ornamentals and for the control of botrytis leaf blight (*Botrytis squamosa*) on greenhouse onions for transplant. This product should be used in a program with other products to provide season-long protection. Apply as a spray with ground equipment using sufficient water to obtain thorough coverage of plants. Dense foliage or excessive growth will often prevent adequate coverage; adjust spray volumes accordingly. Do not replant food crops other than those for which the product is labeled within 30 days following the last application.

## RESISTANCE MANAGEMENT

For resistance management, please note that DECREE 50 WDG Fungicide contains a Group 17 fungicide. Any fungal population may contain individuals naturally resistant to DECREE 50 WDG Fungicide and other Group 17 fungicides. A gradual or total loss of pest control may occur over time if these fungicides are used repeatedly in the same fields. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay fungicide resistance:

- Where possible, rotate the use of DECREE 50 WDG Fungicide or other Group 17 fungicides with different groups that control the same pathogens. Avoid application of more than 2 consecutive sprays of DECREE 50 WDG Fungicide or other Group 17 fungicides in a season.
- Use tank mixtures with fungicides from a different group when such use is permitted.
- Fungicide use should be based on an integrated disease management program that includes scouting, historical information related to pesticide use and crop rotation and considers host plant resistance, impact of environmental conditions on disease development, disease thresholds, as well as cultural, biological and other chemical control practices.
- Where possible, make use of predictive disease models to effectively time fungicide/bactericide applications.
- Monitor treated fungal populations for resistance development. Notify UPL AgroSolutions Canada Inc. if reduced sensitivity of the pathogen to DECREE 50 WDG Fungicide is suspected.
- If disease continues to progress after treatment with this product, do not increase the use rate. Discontinue use of this product and switch to another fungicide with a different target site of action, if available.

- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance management and/or IPM recommendations for specific crops and pathogens.
- For further information and to report suspected resistance, contact UPL AgroSolutions Canada Inc. at 1-800-438-6071.

## MIXING DIRECTIONS

Begin with clean equipment. Prepare only the amount of solution needed to treat the determined area or the area that may be treated in a reasonable time. Add sufficient clean water to the spray tank for one-half of the mix load. Start tank agitation. Agitate to ensure thorough mixing while adding the remaining required water. Maintain agitation during mixing and application. DO NOT allow the spray mixture to stand without agitation. Apply with properly calibrated spray equipment. If agitation is stopped for any reason, the spray solution must be thoroughly re-mixed prior to any further use.

## APPLICATION

Prepare only the amount of spray solution needed to treat the area to be sprayed. Maintain agitation during mixing and application. Applications should be made immediately after the spray solution is prepared. If there is any delay in application, continue mix agitation. DO NOT allow the spray mixture to stand without agitation. If agitation is stopped for any reason, the spray solution must be thoroughly re-mixed prior to any further use. Do not apply if rainfall is expected within 6 hours after application. Do not use overhead irrigation within 6 hours after application.

DO NOT apply this product through any type of irrigation system.

Thorough coverage of all above ground plant parts is essential for control of infections caused by *Botrytis*. Proper calibration and operation of spray equipment is essential for successful spraying. Consult the spray equipment manufacturer's operators manual, spray nozzle catalogs, and/or your crop advisor for more information.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil or clay.

Avoid application of this product when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body. DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests.

DO NOT allow effluent or runoff from greenhouses containing this product to enter lakes, streams, ponds or other waters.

**Field Sprayer Application:** DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) medium classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

**Airblast Application:** DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT direct spray above plants to be treated. Turn off outward pointing nozzles at row ends and outer rows. DO NOT apply when wind speed is greater than 16 km/h at the application site as measured outside of the treatment area on the upwind side.

DO NOT apply by air.

**Avoid making more than two (2) consecutive applications of this product. After the second application, alternate with a non-Group 17 Fungicide for two consecutive applications before reapplying the active ingredient in this product. Consult your local Horticultural Advisor for the most appropriate alternative products.**

## Buffer Zones:

Spot treatments using hand-held equipment DO NOT require a buffer zone.

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands).

Method of Application	Crop		Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:	
			Freshwater Habitat of Depths:	
			Less than 1 m	Greater than 1 m
Field sprayer	Outdoor ornamentals		2	1
Air blast	Outdoor ornamentals	Early growth stage	20	1
		Late growth stage	10	1

When tank mixes are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca website.

## APPLICATION RATES

Carefully read and understand the following label for use information and restrictions.

**NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS:** The DIRECTIONS FOR USE for the uses described in this section of the label were developed by persons other than UPL AgroSolutions Canada Inc. under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, UPL AgroSolutions Canada Inc. has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

### FIELD TOMATO TRANSPLANTS GROWN IN GREENHOUSE

Begin applications when greenhouse conditions favour disease development. For the control of *Botrytis cinerea* (Gray mold) on field tomato transplants grown in greenhouse, apply 1.5 kg product per hectare (0.75 kg ai/ha) as a foliar spray. Make a second application 7 - 10 days later if conditions continue to favour disease development. Do not make more than 2 applications per crop cycle. Do not exceed a total 3.0 kg/ha per crop cycle. Applications can be made up to transplanting, but not less than sixty days prior to harvest (PHI = 60 days). DO NOT allow effluent or runoff from greenhouses containing this product to enter lakes, streams, ponds or other waters.

### GREENHOUSE CUCUMBER

For the control of *Botrytis cinerea* (Gray mold) on greenhouse cucumber, apply 1.5 kg product per hectare (0.75 kg ai/ha) as a foliar spray. Apply in a spray volume of approximately 500 L (small plants) to 1500L (large/mature plants) per hectare. Begin application when greenhouse conditions favour disease development. Repeat after 7 days if conditions continue to favour disease. Do not make more than 2 applications per crop cycle (Maximum of 3.0 kg of DECREE 50 WDG Fungicide per ha/crop cycle). Applications can be made up to 1 day prior to harvest (PHI = 1 day). The application rate should be based on 1.5 kg product per hectare applied in the appropriate volume of carrier to achieve thorough coverage of all plant surfaces. For example, if you apply 1000 litres of water per hectare, thoroughly mix 1.5 kg of product in 1000 litres of water and apply for coverage of all above-ground plant surfaces. Use care in mixing and application to avoid exceeding rates of 1.5 kg product per hectare regardless of the selected spray volume. DO NOT allow effluent or runoff from greenhouses containing this product to enter lakes, streams, ponds or other waters.

## GREENHOUSE LETTUCE

For the control of *Botrytis cinerea* (Gray mold) on greenhouse lettuce, apply 1.5 kg product per hectare (0.75 kg ai/ha) as a foliar spray in a recommended spray volume of 500 to 1500 L/ha. Begin application when greenhouse conditions favour disease development. Repeat after 7 days if conditions continue to favour disease. Do not make more than 2 applications per crop cycle (Maximum of 3.0 kg of DECREE 50 WDG Fungicide per ha/crop cycle). Applications can be made up to three days prior to harvest (PHI = 3 days). DO NOT allow effluent or runoff from greenhouses containing this product to enter lakes, streams, ponds or other waters.

## GREENHOUSE TOMATOES

Begin applications when greenhouse conditions favour disease development. For the control of *Botrytis cinerea* (Gray mold) on greenhouse tomatoes, apply 1.5 kg product per hectare (0.75 kg ai/ha) as a foliar spray in a recommended spray volume of 500 - 1500 L/ha. Make a second application 7 - 10 days later if conditions continue to favour disease. Do not make more than 2 applications per crop cycle. (Maximum of 3.0 kg of DECREE 50 WDG Fungicide per ha/crop cycle). Applications can be made up to one day prior to harvest (PHI = 1 day). DO NOT allow effluent or runoff from greenhouses containing this product to enter lakes, streams, ponds or other waters. **TREATED GREENHOUSE TOMATOES CANNOT BE USED FOR PROCESSING.**

## GREENHOUSE PEPPERS

Begin applications when greenhouse conditions favour disease development. For the control of *Botrytis cinerea* (Gray mold) on greenhouse peppers, apply 1.5 kg product per hectare (0.75 kg ai/ha) as a foliar spray in a recommended spray volume of 500 to 1500 L/ha. Make a second application 7 - 10 days later if conditions continue to favour disease. Do not make more than 2 applications per crop cycle. (Maximum of 3.0 kg of DECREE 50 WDG Fungicide per ha/crop cycle). Applications can be made up to one day prior to harvest (PHI = 1 day). DO NOT allow effluent or runoff from greenhouses containing this product to enter lakes, streams, ponds or other waters.

## GREENHOUSE EGGPLANT

Begin applications when greenhouse conditions favour disease development. For the control of *Botrytis cinerea* (Gray mold) on greenhouse eggplant, apply 1.5 kg product per hectare (0.75 kg ai/ha) as a foliar spray. Repeat at 7 - 10 day intervals if conditions continue to favour disease. Do not make more than 3 applications per crop cycle. Applications can be made up to one day prior to harvest (PHI = 1 day). DO NOT allow effluent or runoff from greenhouses containing this product to enter lakes, streams, ponds or other waters.

For field tomato transplants grown in greenhouse, greenhouse cucumber, greenhouse lettuce, greenhouse tomatoes, greenhouse peppers, and greenhouse eggplants the application rate should be based on 1.5 kg product per hectare applied in the appropriate volume of carrier to achieve thorough coverage of all plant surfaces. For example, if you apply 1000 litres of water per hectare, thoroughly mix 1.5 kg of product in 1000 litres of water and apply for coverage of all above-ground plant surfaces. Use care in mixing and application to avoid exceeding rates of 1.5 kg product per hectare regardless of the selected spray volume.

## GREENHOUSE ONIONS FOR TRANSPLANT

For the control of botrytis leaf blight (*Botrytis squamosa*) on greenhouse onions for transplant, apply 1.12 kg product per hectare (0.56 kg ai/ha) as a foliar spray. Do not make more than 1 application per crop cycle. Applications can be made when conditions are favorable for disease development and up to one day prior to harvest of the transplants (PHI = 1 day). Use sufficient water to obtain thorough coverage. For example, if you apply 1000 litres of water per hectare, thoroughly mix 1.12 kg of product in 1000 litres of water and apply for coverage of all above-ground plant surfaces. Use care in mixing and application to avoid exceeding rates of 1.12 kg product per hectare regardless of the selected spray volume.

## ORNAMENTALS - OUTDOOR-GROWN AND GREENHOUSE-GROWN

(Such as African Violet, Geranium, Petunia, Poinsettia and Rose)

These directions are based upon the results of product testing programs. However, it is impossible to test this product with all species and cultivars. A small scale preliminary trial should be conducted to check the cultivar sensitivity before using this product on a large number of plants. For species not specifically listed on the label, the user assumes all crop injury risk from phytotoxicity or disease.

For control of *Botrytis cinerea* (Gray mold) on ornamentals, apply 1.12 kg product per hectare (0.56 kg ai/hectare). Begin applications when conditions favour disease development but prior to the establishment of disease. Applications should be made on a 7 to 14-day interval when new terminal growth is present using equipment capable of achieving thorough coverage. When conditions favour severe disease development, apply on a 7-day interval.

The application rate should be based on a 1.12 kg product per hectare applied in the appropriate volume of carrier to achieve thorough coverage of all plant surfaces. For example, if you apply 1000 litres of water per hectare, thoroughly mix 1.12 kg of product in 1000 litres of water and apply for coverage of all above-ground plant surfaces. Use care in mixing and application not to exceed rates of 1.12 kg product per hectare regardless of the selected spray volume.

For outdoor ornamentals not grown for cut flowers, DO NOT apply more than 6.8 kilograms product per hectare per year (3.4 kg ai/ha/year). DO NOT apply more than 6 times per year.

For outdoor ornamentals grown for cut flowers, DO NOT apply more than 4.48 kilograms product per hectare per year (2.24 kg ai/ha/year). DO NOT apply more than 4 times per year.

For greenhouse ornamentals not grown for cut flowers, DO NOT apply more than 6.8 kilograms product per hectare per crop (3.4 kg ai/ha/crop cycle). DO NOT apply more than 6 times per crop cycle.

For greenhouse ornamentals grown for cut flowers, DO NOT apply more than 1.12 kg product per hectare per crop (560 g ai/ha/crop cycle). DO NOT make more than 1 application per crop cycle.

UPL, the UPL logo and DECREE are registered trademarks of a UPL Corporation Limited Group Company.

Fenhexamid was invented and is produced by Bayer AG, Germany.

©2023 UPL Corporation Limited Group Company

PMRA20221124-10628-011023



## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS	
<b>En cas de contact avec les yeux</b>	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>En cas de contact avec la peau ou les vêtements</b>	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>En cas d'ingestion</b>	Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
<b>En cas d'inhalation</b>	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1 800 424-9300.	

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter le patient selon les symptômes.

## MISES EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Rincer immédiatement le concentré de la peau ou des yeux avec de l'eau. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Après l'emploi, se laver les mains et toute autre surface de peau exposée. Durant l'emploi, ne pas manger, boire ni fumer. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements avant de les remettre. Éviter que la pulvérisation ne dérive. Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

Pour l'application à l'aide d'un pulvérisateur manuel à jet porté ou d'un nébulisateur, porter une combinaison résistant aux produits chimiques équipée d'un capuchon résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.

Pour tous les autres équipements d'application ainsi que durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations, porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Le port des gants n'est pas requis pendant l'application à partir d'une cabine fermée.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec UPL AgroSolutions Canada Inc.

## MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

**TOXIQUE** pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées dans le **MODE D'EMPLOI**.

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

**ENTREPOSAGE** : Peut être entreposé à la température ambiante. Conserver dans le contenant d'origine. Ce produit ne doit pas être entreposé à des températures extrêmes. Pour fermer l'emballage, faire en sorte qu'il soit plié de façon à former un joint étanche et entreposer dans un endroit sec. Les insecticides et fongicides doivent être tenus à l'écart des herbicides afin de prévenir tout risque de contamination croisée. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

**GESTION DES DÉVERSEMENTS** : Nettoyer immédiatement. Mettre le produit et l'agent de nettoyage contaminé dans un contenant pour déchets chimiques. Laver la surface contaminée avec de l'eau et du savon. Ramasser le liquide de lavage avec un absorbant et déposer dans un contenant jetable.

**POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE, 24 HEURES SUR 24**  
(déversement, fuite, incendie, exposition ou accident)  
Appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300.

## ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## MODE D'EMPLOI

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DECREE<sup>MD</sup> 50 WDG est un fongicide phytoprotecteur du type carboxamide de cyclohexane utilisé pour supprimer la moisissure grise (*Botrytis cinerea*) dans les semis de tomates de plein champ cultivés en serre, les concombres de serre, la laitue de serre, les tomates de serre, les poivrons de serre, les aubergines de serre, les plantes d'ornement et pour supprimer *Botrytis squamosa* (brûlure des feuilles) es oignons de serre pour la transplantation. Ce produit doit être utilisé dans le cadre d'un programme de gestion antiparasitaire avec d'autres produits, de manière à assurer la protection des cultures tout au long de la saison. Appliquer sous forme de pulvérisation avec de l'équipement terrestre en utilisant suffisamment d'eau pour obtenir une couverture complète des plants. La densité du feuillage ou la croissance excessive empêche souvent une couverture appropriée; ajuster les volumes de pulvérisation en conséquence. Dans les 30 jours suivant la dernière application, ne pas ressemer de cultures vivrières autres que celles qui sont mentionnées sur l'étiquette.

### GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que DECREE 50 WDG contient un fongicide du Groupe 17. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à DECREE 50 WDG et à d'autres

fongicides du Groupe 17. Une perte graduelle ou totale du degré d'éradication peut se produire avec le temps si ces fongicides sont utilisés à répétition dans les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, utiliser DECREE 50 WDG ou d'autres fongicides du Groupe 17 en alternance avec ceux de groupes différents capables d'éradiquer les mêmes pathogènes. Éviter de faire plus de deux applications consécutives du fongicide DECREE 50 WDG ou d'autres fongicides du Groupe 17 au cours d'une saison.
- Utiliser des mélanges en réservoir comprenant un fongicide d'un groupe différent, lorsqu'un tel usage est permis.
- Utiliser les fongicides ou les bactéricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides ou les bactéricides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques ou bactériennes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer UPL AgroSolutions Canada Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à DECREE 50 WDG chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec le spécialiste agricole de la région ou avec des conseillers agricoles agréés pour obtenir d'autres recommandations en matière de gestion de la résistance aux pesticides et de GIP, relativement à des cultures et à des pathogènes précis.
- Pour d'autres renseignements ou pour signaler d'éventuels cas de résistance, communiquer avec UPL AgroSolutions Canada Inc. au 1-800-438-6071.

## INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

En premier lieu, le matériel utilisé doit être propre. Préparer uniquement la quantité de bouillie nécessaire pour traiter la zone préétablie ou la zone pouvant être traitée au cours d'une période de temps raisonnable. Verser suffisamment d'eau propre dans le réservoir de pulvérisation pour préparer la moitié de la charge. Mettre en marche le système d'agitation du réservoir. Agiter pour bien mélanger tout en ajoutant le reste d'eau nécessaire. Maintenir l'agitation durant le mélange et l'application. NE PAS laisser reposer la bouillie de pulvérisation sans agitation. Appliquer avec du matériel de pulvérisation bien calibré. Si l'agitation est interrompue pour une raison ou une autre, la bouillie de pulvérisation doit être remélangée à fond avant d'être utilisée de nouveau.

## APPLICATION

Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire pour pulvériser la zone à traiter. Maintenir l'agitation durant le mélange et l'application. Appliquer dès que la bouillie de pulvérisation est prête. Advenant le moindre délai d'application, poursuivre l'agitation du mélange. NE PAS laisser reposer la bouillie de pulvérisation sans agitation. Si l'agitation est interrompue pour une raison ou une autre, la bouillie de pulvérisation doit être remélangée à fond avant d'être utilisée de nouveau. Ne pas appliquer si des averses sont prévues dans les six heures suivant l'épandage. Ne pas faire d'irrigation par aspersion dans les six heures suivant l'épandage.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation.

L'épandage complet des parties aériennes de la plante est essentiel pour lutter contre les infections causées par *Botrytis*. Le calibrage et le fonctionnement appropriés de l'équipement de pulvérisation sont essentiels à un traitement efficace. Pour plus de renseignements, consulter le manuel d'utilisation du fabricant du pulvérisateur, les catalogues de buses de pulvérisation et/ou votre conseiller agricole.

- Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation et en eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.
- Puisque ce produit n'est pas homologué pour la lutte antiparasitaire en milieu aquatique, NE PAS l'utiliser à cette fin.
- NE PAS laisser les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres plans d'eau.
- **Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole** : NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe d'aspersion doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.
- **Application à l'aide d'un pulvérisateur à jet porté** : NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. NE PAS orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent sur le site de traitement est supérieure à 16 km/h, d'après des lectures prises à l'extérieur de cette zone, du côté sous le vent.
- NE PAS appliquer par voie aérienne.

**Éviter de faire plus de deux (2) applications consécutives de ce produit. Après la seconde application, employer un autre fongicide qui n'appartient pas au Groupe 17 pour deux applications consécutives avant de réappliquer le principe actif de ce produit. Consulter le conseiller horticole de la région pour connaître les produits de rechange les plus appropriés.**

## Zones Tampons :

- Tout traitement localisé effectué à l'aide d'un équipement manuel NE nécessite PAS de zone tampon.
- Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont nécessaires entre le point d'application directe et la lisière les plus rapprochés sous le vent des habitats d'eau douce (comme les lacs, les rivières, les bourniers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides) qui sont sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :	
		habitats d'eau douce d'une profondeur de :	
		moins de 1 m	plus de 1 m
Pulvérisateur agricole	Plantes ornementales d'extérieur	2	1
Pulvérisateur à jet porté	Plantes ornementales d'extérieur	Début de croissance	1
		Fin de croissance	1

- Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

- Les zones tampons pour ce produit peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation à l'aide du calculateur de zones tampons sur la section Pesticides du site Canada.ca.

## DOSES D'APPLICATION

Lire attentivement et bien comprendre l'étiquette qui suit relativement au mode d'emploi et aux restrictions.

**AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS :** Le **MODE D'EMPLOI** de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que UPL AgroSolutions Canada Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, UPL AgroSolutions Canada Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

### SEMIS DE TOMATES DE PLEIN CHAMP CULTIVÉS EN SERRE

Commencer les applications lorsque les conditions dans la serre favorisent le développement de la maladie. Pour lutter contre la moisissure grise (*Botrytis cinerea*) dans les semis de tomates de plein champ cultivés en serre, appliquer 1,5 kilogramme de produit par hectare (0,75 kg p.a./ha) par pulvérisation foliaire. Répéter le traitement sept à dix jours plus tard si les conditions continuent de favoriser le développement de la maladie. Ne pas faire plus de deux applications par cycle de culture. Ne pas appliquer plus de 3,0 kg/ha de produit par cycle de culture. Les applications peuvent être effectuées jusqu'au repiquage, mais au moins 60 jours avant la récolte (délai d'attente avant la récolte = 60 jours). NE PAS laisser les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres plans d'eau.

### CONCOMBRES DE SERRE

Pour lutter contre la moisissure grise (*Botrytis cinerea*) dans les concombres de serre, appliquer 1,5 kilogramme de produit par hectare (0,75 kg p.a./ha) par pulvérisation foliaire. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'environ 500 L (petits plants) à 1 500 L (plants de grande taille ou à maturité) par hectare. Débuter l'application lorsque les conditions dans la serre favorisent le développement de la maladie. Répéter le traitement après sept jours si les conditions continuent de favoriser le développement de la maladie. Ne pas faire plus de deux applications par cycle de culture (maximum de 3,0 kg de DECREE 50 WG par hectare et par cycle de culture). Les applications peuvent être effectuées jusqu'à un jour avant la récolte (délai d'attente avant la récolte = 1 jour). La dose d'application de base doit prévoir 1,5 kg de produit par hectare appliqué dans un volume d'excipient approprié afin d'obtenir une couverture complète de toutes les surfaces de la plante. Par exemple, pour l'application de 1 000 litres d'eau par hectare, bien mélanger 1,5 kg de produit dans 1 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir toutes les parties aériennes de la plante. Durant le mélange et l'application, prendre soin de ne pas dépasser la dose de 1,5 kg de produit par hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi. NE PAS laisser les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres plans d'eau.

(continuer)

### LAITUE DE SERRE

Pour lutter contre la moisissure grise (*Botrytis cinerea*) dans la laitue de serre, appliquer 1,5 kilogramme de produit par hectare (0,75 kg p.a./ha) par pulvérisation foliaire. Un volume de pulvérisation de 500 à 1 500 L/ha est recommandé. Débuter l'application lorsque les conditions dans la serre favorisent le développement de la maladie. Répéter le traitement après sept jours si les conditions continuent de favoriser le développement de la maladie. Ne pas faire plus de deux applications par cycle de culture (maximum de 3,0 kg de DECREE 50 WG par hectare et par cycle de culture). Les applications peuvent être effectuées jusqu'à trois jours avant la récolte (délai d'attente avant la récolte = 3 jours). NE PAS laisser les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres plans d'eau.

### TOMATES DE SERRE

Commencer les applications lorsque les conditions dans la serre favorisent le développement de la maladie. Pour lutter contre la moisissure grise (*Botrytis cinerea*) dans les tomates de serre, appliquer 1,5 kilogramme de produit par hectare (0,75 kg p.a./ha) par pulvérisation foliaire. Un volume de pulvérisation de 500 à 1 500 L/ha est recommandé. Répéter le traitement sept à dix jours plus tard si les conditions continuent de favoriser le développement de la maladie. Ne pas faire plus de deux applications par cycle de culture (maximum de 3,0 kg de DECREE 50 WG par hectare et par cycle de culture). Les applications peuvent être effectuées jusqu'à un jour avant la récolte (délai d'attente avant la récolte = 1 jour). NE PAS laisser les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres plans d'eau. **LES TOMATES DE SERRE NE DOIVENT PAS SERVIR À LA TRANSFORMATION.**

### POIVRONS DE SERRE

Commencer les applications lorsque les conditions dans la serre favorisent le développement de la maladie. Pour lutter contre la moisissure grise (*Botrytis cinerea*) dans les poivrons de serre, appliquer 1,5 kilogramme de produit par hectare (0,75 kg p.a./ha) par pulvérisation foliaire. Un volume de pulvérisation de 500 à 1 500 L/ha est recommandé. Répéter le traitement sept à dix jours plus tard si les conditions continuent de favoriser le développement de la maladie. Ne pas faire plus de deux applications par cycle de culture (maximum de 3,0 kg de DECREE 50 WG par hectare et par cycle de culture). Les applications peuvent être effectuées jusqu'à un jour avant la récolte (délai d'attente avant la récolte = 1 jour). NE PAS laisser les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres plans d'eau.

### AUBERGINES DE SERRE

Commencer les applications lorsque les conditions dans la serre favorisent le développement de la maladie. Pour supprimer *Botrytis cinerea* (moisissure grise) dans les aubergines de serre, appliquer 1,5 kg de produit par hectare (0,75 kg m.a./ha) en pulvérisation foliaire. Répéter le traitement à intervalles de 7 à 10 jours si les conditions continuent de favoriser le développement de la maladie. Ne pas faire plus de 3 applications par cycle de culture. Les applications peuvent être effectuées jusqu'à un jour avant la récolte (DAAR = 1 jour). NE PAS laisser les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres plans d'eau.

Pour les semis de tomates de plein champ cultivés en serre, les concombres de serre, la laitue de serre, les tomates de serre, les poivrons de serre et les aubergines de serre, la dose d'application de base doit prévoir 1,5 kg de produit par hectare appliqué dans un volume de support approprié afin d'obtenir une couverture complète de toutes les surfaces de la plante. Par exemple, pour l'application de 1 000 litres d'eau par hectare, bien mélanger 1,5 kg de produit dans 1 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir toutes les parties aériennes de la plante. Durant le mélange et l'application, prendre soin de ne pas dépasser la dose de 1,5 kg de produit par hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

(continuer)

## OIGNONS DE SERRE POUR LA TRANSPLANTATION

Pour supprimer *Botrytis squamosa* (brûlure des feuilles) dans les oignons de serre pour la transplantation, appliquer 1,12 kg de produit par hectare (0,56 kg m.a./ha) en pulvérisation foliaire. Ne pas faire plus de 1 application par cycle de culture. Commencer les applications lorsque les conditions dans la serre favorisent le développement de la maladie. Les applications peuvent être effectuées jusqu'à un jour avant la récolte (DAAR = 1 jour). Appliqué dans un volume de support approprié afin d'obtenir une couverture complète de toutes les surfaces de la plante. Par exemple, pour l'application de 1 000 litres d'eau par hectare, bien mélanger 1,12 kg de produit dans 1 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir toutes les parties aériennes de la plante. Durant le mélange et l'application, prendre soin de ne pas dépasser la dose de 1,12 kg de produit par hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

## PLANTES D'ORNEMENT CULTIVÉES À L'EXTÉRIEUR ET EN SERRE

(telles que violettes africaines, géraniums, pétunias, poinsettias et rosiers)  
Ce mode d'emploi s'appuie sur les résultats des programmes d'essai du produit. Cependant, il est impossible de tester ce produit avec toutes les espèces de plantes et tous les cultivars. Un essai préliminaire à petite échelle doit être effectué pour vérifier la sensibilité du cultivar avant d'utiliser ce produit sur un plus grand nombre de plantes. Pour les espèces non mentionnées sur l'étiquette, l'utilisateur assume tout risque de dommages à la culture causés par la phytotoxicité ou la maladie.

Pour lutter contre la moisissure grise (*Botrytis cinerea*) dans les plantes ornementales, appliquer 1,12 kilogramme de produit par hectare (0,56 kg p.a./ha). Commencer les applications lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie, mais avant son établissement. À l'exception des plantes ornementales cultivées en serre pour la production de fleurs coupées, les applications doivent être faites à intervalles de 7 à 14 jours en présence de nouvelles pousses terminales, à l'aide d'équipement permettant d'obtenir une couverture complète. Lorsque les conditions favorisent une infestation grave, appliquer à intervalles de 7 jours.

La dose d'application de base doit être de 1,12 kg de produit par hectare appliqué dans un volume de support approprié afin d'obtenir une couverture complète de toutes les surfaces de la plante. Par exemple, pour l'application de 1 000 litres d'eau à l'hectare, bien mélanger 1,12 kg de produit dans 1 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir toutes les parties aériennes de la plante. Durant le mélange et l'application, prendre soin de ne pas dépasser la dose de 1,12 kg de produit par hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

Pour les plantes ornementales d'extérieur non cultivées pour la production de fleurs coupées, NE PAS appliquer plus de 6,8 kilogrammes de produit par hectare et par année (3,4 kg p.a./ha/année). NE PAS faire plus de six applications par année.

Pour les plantes ornementales d'extérieur cultivées pour la production de fleurs coupées, NE PAS appliquer plus de 4,48 kilogrammes de produit par hectare et par année (2,24 kg p.a./ha/année). NE PAS faire plus de quatre applications par année.

Pour les plantes ornementales de serre non cultivées pour la production de fleurs coupées, NE PAS appliquer plus de 6,8 kilogrammes de produit par hectare et par cycle de culture (3,4 kg p.a./ha/cycle de culture). NE PAS faire plus de six applications par cycle de culture.

Pour les plantes ornementales de serre cultivées pour la production de fleurs coupées, NE PAS appliquer plus de 1,12 kilogramme de produit par hectare et par cycle de culture (560 kg p.a./ha/cycle de culture). NE PAS faire plus d'une application par cycle de culture.

UPL, le logo d'UPL et DECREE sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

Le fenhexamide a été inventé et est produit par Bayer AG, Allemagne.

©2023 Société du groupe UPL Corporation Limited

PMRA20221124-10628-011023